

Paris, le 28 septembre 2016

Martine HARNICHARD

Groupe de travail « agressions » du 28 septembre 2016

Participants :

Administration : Anne PERRET (Présidente du CHSCT), Marc JOUMIER (DGER), Frédéric STAINER (DGAL), Christian LAFFORGUE (DGPE), Emmanuel HEMERY (DGER), Isabelle PLAIRE (Modernisation), Marie-Claire HAMON, Isabelle FABRE, Monique LENFANT, Paul DURAND (BASS), Patricia LALLEMENT, Pierre CLAVEL (ISST), Jeanine BENOLIEL (médecin de prévention).

Syndicats : Martine HARNICHARD (UNSA), Soizig BLOT, Anne-Marie BOURDELEAU (FO) – Didier HERBERT, Laurence BRAULT (FSU)

Cette 3^{ème} réunion est consacrée à la restitution des différents groupes thématiques définis pour la rédaction du guide agression.

1^{er} groupe : BASS Définitions et acteurs

Un mini guide agression nous a été remis en début de séance. Il se compose de deux parties :

- Les violences, de quoi parle-t-on ?
- Les acteurs de la prévention.

Dans la première partie, sont déclinées les différentes formes de violences ou agressions verbales et violences ou agressions physiques. Puis, trois sous chapitres avec les spécificités suivantes :

- Violence dans l'enseignement agricole.
- Violence à l'accueil.
- Violence lors d'un contrôle.

L'UNSA a fait remarquer que la problématique « suite des contrôles » doit également être abordée.

Dans la deuxième partie, deux sous chapitres :

- Les instances collectives.
- Les intervenants de prévention.

Il a été demandé que les intervenants de prévention soient classés non par ordre hiérarchique, mais plutôt selon la proximité de l'agent.

2^{ème} groupe : Enseignement Agricole

Un guide de prévention « violence au travail » dans l'enseignement sera rédigé.

Le groupe s'est déjà réuni, à plusieurs reprises. Il en émane que dans ce guide de prévention, la violence entre apprenants

(élèves) ne sera pas traitée, même si l'Administration est bien consciente des problèmes existants. Le CHSCT-M du MAAF a uniquement compétence pour son personnel.

D'autre part, le thème harcèlement ne sera pas traité, car le MAAF a déjà rédigé un guide sur cette problématique.

L'UNSA demande que dans le guide de prévention, il soit fait mention du guide harcèlement.

Premier point, il faut distinguer les violences internes (entre les personnels, il faut exclure de ce champ, les parents d'élèves, les maîtres d'apprentissage /stage) et les violences externes.

Le vandalisme ne doit pas être négligé, c'est un indicateur important de violence.

L'UNSA rappelle que le vandalisme n'est pas propre à l'enseignement agricole, mais que cela concerne toutes les structures du MAAF.

Deuxième point, il faudra faire une évaluation et il sera nécessaire de développer un outil spécifique. Un tel outil existe dans l'Education Nationale, voire s'il est possible de l'adapter à nos spécificités. De même, une évaluation des risques psycho-sociaux au travail est nécessaire. Il doit exister dans chaque structure et il sera intéressant d'utiliser ce réservoir.

Dernier point, la prévention qui doit passer par :

- L'aménagement des lieux, des locaux (difficultés, car les bâtiments n'appartiennent pas au MAAF).
- L'organisation, le fonctionnement du travail.
- La formation/information notamment dès les prises de postes.

L'UNSA rappelle qu'il faut promouvoir les bonnes pratiques pour l'aménagement des lieux, que des groupes d'échanges doivent être mis en place pour l'organisation du travail et enfin, qu'une formation continue idoine se mette en place très rapidement.

3^{ème} groupe : Contrôle

Le groupe ne part pas de rien contrairement à celui de l'enseignement agricole. Un guide a déjà été élaboré en 2008. Il doit donc être toiletté et enrichi.

Ce guide se déclinera en plusieurs parties :

- Description des situations de travail : itinérantes (en prenant deux exemples : exploitation agricole et marché), permanentes (descriptif abattoir, SIVEP).
- Analyse des facteurs de risques spécifiques liés au travail est nécessaire.
- Retour d'expérience.
- Prévention des violences : quel leviers d'action ? Mesures organisationnelles, mesures humaines, mesures techniques.
- Coordination, préparation, programmation du contrôle.
- Postures du contrôle.

Il est rappelé que la formation est importante et qu'elle pourrait être imposée aux agents de contrôle dans le cadre de l'assurance qualité, au même titre que la formation pénale.

**Prochaine réunion du GT
le mercredi 14 décembre 2016**